

*A l'attention de Mme Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé*

*A l'attention de Mme Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*

*A l'attention de Mme Cécile COURREGES, directrice de la Direction Générale de l'Offre de Soins*

*A l'attention de Mme Brigitte PLATEAU, directrice de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle*

*Montpellier, le 5 novembre 2018,*

Mesdames,

Les études médicales, pharmaceutiques et odontologiques sont actuellement dans une période de transition pour ce qui concerne leur troisième cycle. Le 18 octobre 2016, le Pr D.PORQUET se voyait chargé conjointement par la D.G.E.S.I.P. et la D.G.O.S. de réformer le troisième cycle des études de Pharmacie.

A l'instar de nos collègues médecins, nous félicitons la mise en place de la réforme du troisième cycle des études médicales, instaurée en novembre 2017, comprenant le D.E.S. de Biologie Médicale auquel ont accès des étudiants de la filière pharmaceutique. .

Cependant, il n'en est pas de même pour les D.E.S. dit pharmaceutiques parmi lesquels des D.E.S. longs (Pharmacie Hospitalière, Sciences Pharmaceutiques et Recherche) et courts (Pratique Officinale et Industrie Pharmaceutique).

A ce jour et après un travail conjoint de la Conférence des Doyens de Pharmacie, des représentants des étudiants (A.N.E.P.F.) et des internes (F.N.S.I.P.-B.M.), les maquettes des D.E.S. de Pharmacie Hospitalière, de Sciences Pharmaceutiques et Recherche et Industrie font désormais consensus.

Le D.E.S. officine a été pensé pour répondre aux nouveaux besoins de formation, afin que le pharmacien puisse s'emparer pleinement de son rôle de gestionnaire mais également de ses nouvelles missions. Celui-ci permettra de répondre aux exigences du métier d'aujourd'hui et de demain, grâce un à D.E.S. tourné vers l'interprofessionnalité, la pharmacie clinique, la promotion de la santé et la démarche qualité. Les acteurs du monde officinal estiment nécessaire cette réforme du 3ème cycle, ils saisissent l'enjeu de la formation pour l'évolution de la profession, et ainsi souhaitent lever les points de blocages actuels.

Il est donc désormais urgent de légiférer autour des D.E.S. pharmaceutiques afin de ne pas se laisser distancer par les premiers D.E.S. réformés, dont la première année s'achève, tant sur le plan organisationnel que pédagogique. Actuellement plusieurs systèmes de gestion des internes co-existent et leur pilotage n'en est que plus compliqué au niveau régional.

Nous souhaitons que cette période de transition s'achève au plus vite et, pour cela, les nouvelles maquettes doivent expressément être écrites et appliquées. Par ailleurs, les différents textes cadrant les Formations Spécialisées Transversales (F.S.T.), ainsi que leur organisation locale, ne comprennent pas, aujourd'hui, les internes des D.E.S.

pharmaceutiques compte tenu de la non existence de ces derniers dans la réforme du troisième cycle des études médicales. Les internes de pharmacie ne sauraient être lésés dans l'attribution du pilotage des F.S.T., ni dans leur accessibilité.

Nous souhaitons faire partie intégrante de la réforme du troisième cycle des études de santé afin de garantir une formation de qualité aux futurs internes en pharmacie et professionnels de santé de demain, à l'instar des autres professionnels de santé.

La Conférence des Doyens de Pharmacie, par son président le Pr MULLER, vous a transmis ses inquiétudes par une lettre au mois de septembre 2018. Malgré cela, la situation reste bloquée en suspens

Afin que la réforme puisse être appliquée sereinement pour la rentrée universitaire de 2019, nous sollicitons un entretien avec l'ensemble des acteurs impliqués afin de lever les derniers blocages à l'écriture des textes.

Les étudiants, les internes et les doyens ne peuvent plus attendre cette réforme au risque de mettre en péril la qualité de notre formation d'excellence.

Dans l'attente d'un entretien dans les meilleurs délais, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos considérations les meilleures.



Romain de JORNA, co-Président de la F.N.S.I.P.-B.M.

Moïse MICHEL, co-Président de la F.N.S.I.P.-B.M.

Lucas DENIS, Vice-Président Relations Universitaire de la F.N.S.I.P.-B.M.



Robin TOCQUEVILLE--PERRIER, Président de l'A.N.E.P.F.

Antoine SOULA, Vice-Président Enseignement Supérieur de l'A.N.E.P.F.